

AKTUELL

DROGUES

Faire l'autruche

Luc Caregari

La campagne anti-cannabis a au moins un atout : la discussion sur la politique des drogues refait surface - mais pas dans tous les programmes électoraux.

« Chère police, les dealers vous disent merci pour la publicité gratuite » - ce n'est qu'un des nombreux commentaires négatifs, voire sarcastiques, que l'on peut trouver sous la vidéo de la campagne anti-cannabis de la police présentée cette semaine. Et, sur le fond, ce commentateur a bien raison. Car la vidéo, produite par Andy Bausch, qui devrait pourtant disposer de plus d'expérience dans le domaine si ce n'est pas par la sienne, alors par celle de son ancien acteur fétiche Thierry Van Werweke, est sinon naïve, du moins plutôt floue, voire fautive. Mettons que le principal problème d'une jeune ado devenue accro au joint ne serait pas de ne plus retrouver sa salle de classe (d'ailleurs la phrase « Putain, ech fannen meng Classe net méi » est en train de devenir culte sur les réseaux sociaux, par le biais de nombreux détournements). Son problème est surtout le risque de ne plus retourner à l'école tout court. Et cela non pas pour avoir tiré sur un joint, mais à cause de la politique gouvernementale qui ne mise que sur la répression : elle risque très vite d'être criminalisée, marginalisée et de se retrouver sur la pente descendante dans l'enfer des drogues. Bref : que la police explique aux jeunes que la fumette est mauvaise et qu'elle est punissable par la loi ne convaincra pas grand monde de ne pas y toucher ; d'ailleurs, stricto sensu, ce n'est pas le boulot de la police. Une majorité croissante d'experts internationaux l'admettent : la guerre contre les drogues est perdue et la répression aveugle ne parviendra jamais au bout du marché mondial des substances illicites.

CSV, ADR et LSAP - motus sur les drogues.

Alors qu'un peu partout dans le monde et même aux Etats-Unis les choses se mettent à bouger, le Luxembourg reste droit dans ses bottes d'un Etat qui ne veut même pas envisager une alternative à la politique existante. Mais peut-être qu'après les élections, la situation va bouger ? Cela dépend un peu de ce que vous allez voter. Si vous voulez que les choses bougent, il faudra en tout cas éviter le vote CSV, LSAP et ADR. Car pour ces trois partis, il faut croire que le problème des drogues n'existe tout simplement pas - en tout cas pas dans leurs programmes. Pas vraiment étonnant

quand on se rappelle l'entêtement avec lequel le ministre de la Santé a contré les efforts de l'ex-député ADR et médecin Jean Colombera - qui voulait seulement pouvoir prescrire du cannabis médical. Chez le DP au moins, les drogues ont trouvé leur entrée dans le programme. Si les libéraux n'évoquent pas la légalisation du cannabis, ils ont pourtant le mérite de vouloir renforcer des structures comme le « Tox In », de vouloir les décentraliser et de proposer un « contrat de resocialisation » aux personnes condamnées pour usage de stupéfiants.

Sans surprise, on ne retrouve des revendications de légalisation - quoique légèrement différentes - que chez les Verts, Déi Lénk, le PID et les Pirates.

Les écologistes préconisent une réglementation sur la vente de cannabis aux personnes adultes et veulent surtout s'en prendre aux drogues synthétiques, qui affluent sur le marché - également une conséquence de la répression aveugle. Déi Lénk vont un peu plus loin en voulant dépenaliser toute consommation de drogue et légaliser le cannabis. De plus, ils mettent le doigt sur une autre plaie : le manque chronique de thérapie au Luxembourg, ce qui est une vraie catastrophe. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre du PID, ils ne réclament pas la légalisation du cannabis, mais seulement de pouvoir l'utiliser en tant que médicament. Pourtant, les « intégraux » demandent aussi que l'Etat, sous certaines conditions, puisse dispenser des substances illicites aux toxicomanes dans le cadre d'une thérapie. Et ils revendiquent justement que la politique de coopération s'en mêle - au vu des conditions de vie dans les pays et régions des principaux producteurs de drogue (que ce soit en Afghanistan ou en Amérique du Sud). Mais ce sont les Pirates qui vont le plus loin et qui proposent, sans le dire, le modèle portugais. Car, comme au Portugal, ils veulent classer la toxicomanie comme une maladie, dépenaliser le cannabis, permettre le cannabis médical et surtout cesser la prohibition des substances psychotropes en général. Et que si l'Etat prévoyait de vendre - et donc de taxer - des substances psychotropes, que les revenus reviennent uniquement à la Caisse nationale de santé.

Après ce bref survol, on ne peut que constater que la prise de conscience des alternatives à la politique actuelle n'est pas encore arrivée dans le mainstream politique et surtout que les grands partis préfèrent continuer de faire l'autruche face à une problématique stationnée depuis longtemps dans un cul-de-sac.

SHORT NEWS

Mur méditerranéen

(dv) - « A l'abri de leurs frontières étroitement surveillées par Frontex, derrière le mur érigé à la frontière gréco-turque, protégés par les grillages de Ceuta et Melilla, les Européens s'apitoient sur le sort des centaines d'Africains qui viennent de trouver la mort au large de Lampedusa. » L'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), présidée par le Luxembourgeois et ancien président de l'Asti Serge Kollwelter, ne décolère pas face à la politique d'immigration européenne. Les cadavres d'émigrés africains qui jonchent la petite île sicilienne de Lampedusa illustrent à quel point cette politique est un échec et une catastrophe humaine. L'AEDH dénonce notamment la Commission européenne qui ferait comme si le drame des réfugiés était une question nationale en « appelant les Etats membres à faire preuve d'un peu plus de solidarité avec les pays 'qui connaissent un afflux croissant de réfugiés' ». L'association rappelle ainsi que l'Union a « omis », en juin dernier, de modifier la règle qui fait peser sur les pays disposant de frontières extérieures à l'Union, la charge d'examiner les demandes d'asile. Et de revendiquer, dans l'immédiat, que les sommes colossales déployées par l'Union dans la « protection » de ses frontières soient investies dans l'assistance des migrants. Le mur européen a beau être invisible : en matière de droits humains, il n'a rien à envier à d'autres, qu'ils aient disparus ou pas.

Atombeihilfen gestoppt

(dw) - Die Förderung von Atomkraftwerken wird nun doch nicht in EU-Gesetzen festgeschrieben. Am Dienstag beschloss das Kollegium der europäischen Kommission, einen entsprechenden Vorschlag von Wettbewerbs-Kommissar Joaquin Almunia nicht zu berücksichtigen. In einem Entwurf der Richtlinie für staatliche Beihilfen im Umweltschutz und in der Energiebranche war von der Vorantreibung der Entwicklung nuklearer Energie, „insbesondere durch die Erleichterung von Investitionen“ die Rede (siehe woxx 1225 vom 25.7.2013). Dass dieser Vorschlag nun vom Tisch ist, führt der Grüne Europa-Abgeordnete Claude Turmes auf die Diskussionen zurück, die in der Öffentlichkeit um den Entwurf der neuen Richtlinie geführt worden waren. Im Juli war der vorläufige Text der Presse zugespielt worden. Im Anschluss auf die Medienberichte hatte Almunia bereits den Vorwurf zurückgewiesen, die EU wolle die Atomenergie subventionieren. Es sei an den Mitgliedstaaten, ihren eigenen Energiemix festzulegen, stellte der Kommissar damals klar. Vor allem Frankreich und Großbritannien hatten die Kommission gedrängt, EU-Subventionen zu erleichtern und gesetzlich festzusetzen, um für AKW's mehr Rechtssicherheit herzustellen.

Les médicaments mis à nu

(lm) - Faut-il jouer la transparence en matière de médicaments ? A côté des réticences intéressées de l'industrie pharmaceutique, il est indéniable que cela peut encourager l'automédication - potentiellement dangereuse - et l'abus de médicaments. A l'âge de Google, cet argument a perdu en pertinence. Mais il a fallu le scandale du Mediator, médicament qui a causé des centaines de morts en France, pour faire pencher la balance du côté de la transparence. Désormais, sur le site medicaments.gouv.fr, on a accès à une banque de données sur 12.000 produits commercialisés dans l'Hexagone. Le site se veut pédagogique : en introduisant le nom de « Temesta », on obtient, en plus de la composition et de la notice d'emploi, un lien vers la page « Consommation des benzodiazépines : Bien respecter les règles de bon usage pour limiter les risques dont celui de démence ». Le site contient également des tableaux indiquant les génériques pouvant être substitués à certains « médicaments de référence ». Hélas, pour retrouver les équivalents de médicaments commercialisés au Luxembourg mais pas en France, il faudra toujours ... passer par une recherche Google.